

INITIATIVE REGIONALE

CONGO CICOS

1. *Mise en œuvre de l'approche Ramsar*

1.1 *Décrivez brièvement comment votre initiative assure la promotion des objectifs de la Convention et comment elle applique le Plan stratégique Ramsar par la coopération, dans votre région :*

CongoWet (Réseau Ramsar pour le bassin du fleuve Congo) souhaite obtenir de la COP10 sa reconnaissance en tant qu'Initiative Régionale Ramsar pour le bassin du Congo, sans toutefois solliciter de soutien financier directement de la part du budget administratif de la Convention sur les zones humides.

La présentation de CongoWet pour adoption en tant qu'Initiative Régionale Ramsar par la COP10 est le résultat d'au moins 3 ans de « coopération préparatoire » entre le Secrétariat Ramsar, les Parties Contractantes Ramsar qui sont également membres de la Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS) - soit jusqu'à ce jour la République du Cameroun, la République Centrafricaine, la République du Congo et la République Démocratique du Congo – et le WWF.

Comme cela s'est produit dans le cadre du développement de ChadWet et de NigerWet, l'idée d'une Initiative Régionale CongoWet s'est développée progressivement autour d'activités de démarrages comprenant d'une part l'engagement des 4 pays membres de la CICOS dans des projets d'identification et de désignation de Sites Ramsar avec l'appui du WWF (depuis 2002), le développement et l'intensification de la collaboration entre Ramsar, ces 4 pays, la CICOS et le WWF (entre autres), et les échanges d'expérience et de points de vue qui se sont produits entre le Secrétariat Général de la CICOS, le WWF, le Secrétariat Ramsar et les Points Focaux Ramsar des quatre pays susmentionnés.

Envisagée sur un modèle semblable à celui appliqué dans le bassin du lac Tchad (ChadWet) et dans celui du fleuve Niger (NigerWet), CongoWet vise à promouvoir les trois piliers de la Convention (utilisation rationnelle, liste Ramsar, coopération internationale) :

- dans un premier temps : prioritairement avec les 4 pays membres actuels de la CICOS, soit la République du Cameroun, la République Centrafricaine, la République du Congo et la République Démocratique du Congo.
- dans un second temps (soit au-delà de la phase de démarrage agendée entre COP et COP11,, et en fonction des résultats de ladite phase) : l'objectif sera d'aboutir à ce que les principaux pays du bassin hydrologique du fleuve Congo soient Parties Contractantes à la Convention de Ramsar.

En matière de coopération, CongoWet est appelée à fonctionner sous l'égide à la fois de la Convention de Ramsar et de la Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS), selon un modèle similaire à celui développé dans les bassins du lac Tchad et du fleuve Niger (respectivement avec la CBLT et l'ABN).

ELEMENTS IMPORTANTS DE L'INITIATIVE REGIONALE

2. *Adhésion régionale complète et approche de la base au sommet*

2.1 *Décrivez brièvement si votre initiative adopte une approche de la base au sommet :*

Développées progressivement depuis 2002/2003 dans le cadre d'une coopération entre Ramsar,

divers pays du bassin du fleuve Congo et (depuis 2005) la Commission Internationale Congo-Oubangui-Sangha (CICOS), l'idée de mettre en œuvre CongoWet est le résultat d'une Déclaration du Comité des Ministres de la CICOS datée du 21 novembre 2005 « exprimant la ferme intention (dudit Comité) de développer, pour le bassin du Congo, une initiative semblable à ChadWet et à NigerWet » et « sollicitant à cette fin l'appui du Secrétariat de la Convention de Ramsar, du WWF et de Wetlands International ».

2.2 *Énumérez les pays de la région que couvre votre initiative :*

Pays à la fois membres de la CICOS et Parties Contractantes Ramsar, soit République du Cameroun, République Centrafricaine, République du Congo et République Démocratique du Congo.

Pays non membre de la CICOS et non Partie Contractante à la Convention de Ramsar : Angola (démarche en cours en vue d'une adhésion à la CICOS)

2.3 *Indiquez les pays de la région qui ne participent pas à l'initiative (le cas échéant) :*

Voir Point 1.1

3. *Participation active de tous les acteurs pertinents*

3.1 *Faites la liste des participants à votre initiative et de leur affiliation :*

Secrétariats de Ramsar et de la CICOS (divers départements techniques), Points Focaux Ramsar des 4 Etats membres de la CICOS, IOPs de Ramsar (en particulier WWF et Wetlands International, dans un premier temps au moins), etc.

3.2 *Indiquez si seules les Autorités administratives Ramsar, au niveau national, y participent activement ou si d'autres acteurs pertinents (notamment d'autres ministères, organismes intergouvernementaux, ONG, acteurs des secteurs universitaire et économique) y participent aussi activement :*

Voir point 3.1

4. *Développement de la collaboration selon des termes convenus d'un commun accord*

4.1 *Décrivez brièvement comment votre réseau ou centre régional fonctionne (le cas échéant, veuillez joindre le cahier des charges (ou autre document) élaboré pour piloter ses activités):*

Le réseau Ramsar pour le bassin du fleuve Congo se développe et tire son mandat à la fois de la Déclaration du Comité des Ministres de la CICOS datée de novembre 2005 et de l'expression d'intérêt formulée par les Parties Contractantes Ramsar lors de la réunion régionale Ramsar pour l'Afrique tenue en novembre 2007 à Yaoundé, Cameroun.

Dans une première phase « de construction » de CongoWet (soit entre la COP10 et la COP11 de Ramsar), il est prévu de développer cette Initiative régionale Ramsar d'une manière similaire à celle déjà expérimentée avec succès dans les bassins du lac Tchad (ChadWet) et du fleuve Niger (NigerWet), soit :

- invitation du Secrétariat Ramsar et des IOPs Ramsar concernées à participer aux Sessions annuelles du Comité des Ministres de la CICOS

- invitation du Secrétariat Général de la CICOS à participer à la Réunion Régionale Ramsar pour l'Afrique (novembre 2007), à la COP10 de Ramsar (NB : la CICOS avait déjà participé à la COP9 en 2005), etc.
- organisation, sous l'égide conjoint de la CICOS et de Ramsar, d'au moins un atelier CongoWet durant la période séparant la COP10 de la COP11 de Ramsar

NB : initialement établie sur la problématique de la navigation intérieure dans le bassin Congo-Oubangui-Sangha, la CICOS a élargi son mandat à la gestion intégrée des Ressources en Eau et à la gestion durable des zones humides à travers l'Additif à l'Accord créant la CICOS entré en vigueur en août 2007. Le Conseiller Régional Ramsar pour l'Afrique ainsi que le WWF International avaient alors été consultés dans le cadre de l'élaboration de l'Additif.

5. *Participation d'autres partenaires régionaux*

5.1 *Faites la liste des organisations intergouvernementales ou internationales actives dans votre région :*

CICOS, CEEAC, CEMAC, COMIFAC, Ramsar, WWF, Wetlands International, UICN, Birdlife International, Partenariat Mondial sur l'Eau, etc.

5.2 *Énumérez celles avec lesquelles vous avez établi des activités communes :*

Activités communes et/ou coopération/rencontres régulières entre pratiquement toutes ces organisations, avec des degrés d'intensité divers. La CICOS a participé à la COP9 de Ramsar en novembre 2005 à Kampala, Ouganda, ainsi qu'à la Réunion Régionale Ramsar pour l'Afrique de novembre 2007 à Yaoundé, Cameroun. La CICOS a également participé à la 54^{ème} Session du Conseil des Ministres de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) en mars 2008 à Abuja, Nigeria. Lors de son Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement organisé en février 2005 à Brazzaville, Congo (et auquel avaient notamment pris part le Conseiller Régional Ramsar pour l'Afrique, le WWF et la CICOS), la COMIFAC avait invité tous les pays d'Afrique Centrale (dont ceux du bassin hydrologique du fleuve Congo) à renforcer et à accélérer la mise en œuvre des objectifs de la Convention de Ramsar.

5.3 *Énumérez vos activités communes :*

Entretiens et rencontres préliminaires sur les étapes de développement d'une Initiative Régionale Ramsar pour le Bassin du fleuve Congo, appui du WWF à la désignation de Sites Ramsar dans les 4 Etats membres de la CICOS (à partir de 2002), mise en œuvre par le WWF-RDC d'un projet de gestion durable de la zone humide du Lac Tumba (appelé à être intégré dans un Site Ramsar dont la désignation est actuellement en cours de préparation), avec financement USAID, etc.

6. *Appui scientifique et technique*

6.1 *Faites la liste des partenaires scientifiques et techniques qui apportent un appui solide à votre initiative :*

7. *Objectifs de l'initiative et liens avec Ramsar*

7.1 *Énumérez les objectifs stratégiques et opérationnels de votre initiative pour la période 2009-2011 :*

Poursuite de la désignation d'un réseau représentatifs de Sites Ramsar par les 4 pays membres de la CICOS, ainsi que par 3 autres pays du bassin non membres de la CICOS, mais Parties

Contractantes Ramsar (processus en cours depuis 2002 - Pilier « liste Ramsar »)

Développement, recherche/obtention de financements, mise en œuvre de divers projets de gestion durable de zones humides (avec focus particulier sur les Sites Ramsar) sur le terrain, développement et adoption de Politiques Nationale des zones humides par les pays du bassin (Pilier « utilisation rationnelle »)

« Formalisation » d'une coopération internationale « CongoWet » sous la forme d'une Initiative Régionale Ramsar, présentée pour adoption formelle par la COP10, et à mettre en œuvre par le biais de diverses réunions, tenue d'au moins un atelier CongoWet (Pilier « coopération internationale »)

7.2 *Précisez les relations de ces objectifs avec ceux du projet de plan stratégique Ramsar (le cas échéant veuillez joindre votre plan de travail pour 2009-2011 ou pour 2009) :*

8. *Sensibilisation aux objectifs Ramsar*

8.1 *Décrivez brièvement vos activités dans les domaines de la communication, de l'éducation et des processus participatifs avec les acteurs pertinents :*

8.2 *Décrivez brièvement comment ces activités génèrent un appui accru aux objectifs Ramsar (cette information pourrait être utilisée par le Groupe de surveillance des activités de CESP, conformément à la Décision 35-14 du Comité permanent) :*

APPUI, NOTAMMENT FINANCIER, POUR L'INITIATIVE REGIONALE

9. *Qui fournit un appui politique et financier ?*

9.1 *Énumérez toutes vos sources et le montant de l'appui financier pour la période triennale 2009-2011. Précisez les montants déjà confirmés :*

Déjà acquis/en cours : financement déjà en cours par le WWF International (appui à la désignation de Sites Ramsar dans les pays membres de la CICOS).

Envisagé/prévu : élaboration progressive, entre COP10 et COP11, de relations coordonnées Ramsar – CICOS – WWF – bailleurs de fonds en vue d'obtenir des ressources complémentaires pour la mise en œuvre des objectifs de la Convention sur les zones humides dans le bassin du Congo

9.2 *Énumérez vos sources et le montant de l'appui financier pour l'année 2009. Précisez les montants déjà confirmés :*

9.3 *Énumérez brièvement, selon les principales lignes budgétaires, vos prévisions de dépenses pour 2009 :*

10. *Planification financière*

10.1 *Résumez vos besoins financiers restants pour 2009 qui ne sont pas couverts par des donations confirmées, selon les principales lignes budgétaires :*

10.2 *Donnez des informations sur votre plan d'appel de fonds pour couvrir les besoins restants :*

11. *Demande d'appui du budget administratif Ramsar*

11.1 *Si vous demandez une contribution financière au budget administratif Ramsar, veuillez préciser le montant pour 2009 et le montant pour la période triennale 2009-2011 :*

Aucune contribution financière n'est demandée au budget administratif Ramsar pour la période

2009-2011.

GOUVERNANCE DE L'INITIATIVE REGIONALE

12. *Mécanisme de gouvernance en place*

12.1 *Veuillez décrire les structures et mécanismes de gouvernance et consultatifs (p.ex., comités) en place ou qui seront établis en vue d'apporter des orientations et une réflexion à votre initiative (le cas échéant, veuillez joindre les cahiers des charges, règlements intérieurs ou principes opérationnels) :*

Voir Point 4.1

13. *Coordination avec le Secrétariat Ramsar*

13.1 *Précisez les arrangements opérationnels établis ou prévus entre les structures de gouvernance de votre initiative et le Secrétariat Ramsar :*

L'initiative Régionale CongoWet prévoit de se développer, durant une première « phase de démarrage » entre la COP10 et la COP11 de Ramsar, selon une démarche similaire à celle expérimentée avec succès dans les bassins du Lac Tchad (ChadWet) et du fleuve Niger (NigerWet).

Une fois adoptée par la COP10, il est envisagé que CongoWet soit officiellement « domiciliée » auprès du Secrétariat Général de la CICOS, organisation internationale de bassin qui a été à l'origine de l'initiative régionale CongoWet (Déclaration du Comité des Ministres de novembre 2005).

13.2 *Donnez les noms complets ainsi que les coordonnées téléphoniques et de courriel des principaux correspondants de votre initiative :*

Mr. Benjamin NDALA, Secrétaire Général, Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha – CICOS, Kinshasa, RDC